

LE MAIRE

Monsieur Christian DUMERAIN
24 rue du Faubourg Madeleine
45000 ORLEANS

Orléans, le

- 6 OCT. 2022

Objet : réponse à la lettre n°98 de l'ADAQOO

Monsieur le Président,

J'ai lu avec beaucoup d'attention la lettre de l'ADAQOO n°98 de juillet-août 2022 et j'avoue avoir été assez surpris de la teneur de ce document. Un certain nombre de remarques mettent plus ou moins directement en cause l'action des élus et des services de la Ville et je souhaite donc vous répondre directement.

- **Sur la rue des Beaumonts**

En effet, la construction d'un immeuble, et notamment par le passage répété des camions, peut laisser des traces dans une voie. C'est pourquoi, il est prévu lors du dépôt des permis de construire que les voiries abîmées soient reprises à l'issue des travaux, à la charge du constructeur.

Plus particulièrement sur le chantier de la rue des Beaumonts, celui-ci fait l'objet d'une vigilance accrue de la part des élus et des services de la Ville. Un nettoyage systématique de la rue a lieu dès que la présence de terre est signalée. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir qu'un projet de réaménagement de plusieurs voies est en cours. Les rues Vapereau et Cornu sont actuellement en travaux et nous attendons la fin du chantier de l'immeuble pour débiter les travaux de la rue des Beaumonts. Aussi, les riverains peuvent être assurés que la rue ne gardera pas de stigmates de la construction du bâtiment.

- **Sur la disparition des chèvres**

Vous vous attristez de l'absence des chèvres sur les bords de Loire. Des intrusions ont été constatées dans leur enclos ainsi que dans l'abri qui leur est dédié. Suite à la dégradation volontaire des clôtures, les animaux ont été provisoirement déplacés pour éviter toute dispersion. Le grillage a été réparé pour permettre l'accueil prochain de plusieurs moutons. Le retour des chèvres est conditionné à un rehaussement plus important des clôtures car il s'agit d'animaux grimpeurs. Des études sont actuellement en cours.

.../...

- **Sur la galerie commerciale Rives de Loire**

Vous signalez ne pas avoir d'informations concernant l'avenir de ces galeries. Nous avons lancé un projet d'études concernant le site commercial dont l'objectif est de renforcer l'attractivité commerciale de ce lieu. A cet effet, une réflexion est actuellement menée sur différents sujets (usages, visibilité, architecture, luminosité...). Nous ne manquerons pas de communiquer, le moment venu, les conclusions et les orientations de cette étude.

- **Sur la présence des élus**

Vous indiquez que les autorités municipales sont « aux abonnés absents ». Je vous rappelle que les élus de votre quartier sont à votre disposition et sont joignables via la mairie de proximité Ouest ou lors de leurs permanences mensuelles itinérantes dans le quartier.

Par ailleurs, je me permets de vous rappeler mon souhait de venir vous rencontrer lors de votre assemblée générale en février dernier mais ma présence n'a pas été possible pour des raisons propres au fonctionnement de votre association.

- **Sur le projet du Parc Madeleine**

o La concertation

En dépit des difficultés liées au contexte sanitaire, le projet du parc Madeleine a bénéficié d'une très large concertation. Des questionnaires papier ont été distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres du quartier, soit près de 6000 documents. Un questionnaire numérique a été mis en ligne et nous avons organisé des concertations spécifiques avec les enfants des écoles du quartier, les résidents de l'EHPAD Korian Le Baron et les bénéficiaires du Relais Orléanais. Au total, ce sont de plus de 400 réponses qui ont été collectées.

A l'initiative du Collectif du Sanitas, une fête automnale ouverte à tous a également été organisée au Parc Peteau, le samedi 2 Octobre 2021 qui a permis de faire un retour sur la concertation à l'aide de panneaux. Environ 300 personnes ont participé à cette manifestation.

Enfin, le 29 mars 2022, Madame Nadia LABADIE, Adjointe du quartier, a organisé une rencontre avec L'ADAQOO et le collectif du Sanitas, pour présenter le projet et prendre en considération vos remarques.

o la communication annonçant la réunion publique du 11 mai 2022

Vous évoquez le peu de publicité donnée à la réunion publique de présentation du projet le 11 mai 2022. Pour votre complète information, l'invitation a été envoyée à l'ensemble des participants à la concertation et a été distribuée à tous les habitants du quartier Madeleine (plus de 6 000 invitations).

.../...

- o La rue du Baron

Vous vous inquiétez de la sécurité des riverains au niveau des sorties situées rue du Baron. Je partage cette inquiétude et c'est pourquoi, parallèlement à la sécurisation du passage piétons, nous avons décidé de programmer l'élargissement du trottoir (côté parc) de la rue du Baron, de la rue du Sanitas jusqu'au quai Madeleine.

- o La rue du Sanitas

Vous regrettez que la fermeture intégrale de la rue du Sanitas ne soit pas prévue. En effet, dans sa partie Ouest, la rue étant une voie privée, il ne nous est pas possible d'imposer sa fermeture totale. Quant à la partie Est, elle est bordée de maisons qui doivent rester accessibles en voitures.

Cependant, la partie Est sera aménagée en zone de rencontre, les véhicules devront rouler au pas (limitation à 20 km/h). Le traitement de la rue mettra en avant le caractère piétonnier de la voie. Dans la partie centrale, seuls les piétons, les vélos et trottinettes pourront circuler. Cette portion sera délimitée par des potelets empêchant le passage des voitures. Un traitement en pavés enherbés marquera les passages d'un parc à l'autre, insistant ainsi sur la priorité des usagers des parcs.

De plus, des comptages ont confirmé une circulation piétonne et cycliste entre le faubourg Madeleine et la rue du Baron via la rue du Sanitas (630 piétons et 50 cyclistes en moyenne quotidiennement). Ces traversées doivent être maintenues, y compris pendant les horaires de fermeture du parc. Fermer la rue du Sanitas conduirait à ignorer et empêcher la circulation piétonne et vélos du quartier.

- o L'abattage du marronnier du parc Peteau

Vous vous questionnez sur l'annonce de l'abattage d'un marronnier dans le parc Peteau. Ce n'est jamais par plaisir que nous prenons la décision d'abattre un arbre, encore moins dans un parc. Mais ce marronnier présente de larges fissures sur les grosses branches charpentières qui risquent de tomber. La sécurité des usagers du parc, qui est notre priorité, nous oblige à prendre cette mesure.

- o La passerelle métallique entrée du parc

Nous sommes en espace boisé classé, les arbres et les sols doivent donc être préservés (les terrassements et les remblaiements sont interdits). La passerelle sur pieux permet de les éviter et sa structure métallique est plus simple d'entretien.

- o Les équipements type table d'échec ou théâtre de verdure qui ne seraient pas utilisés

Ces équipements ont été demandés par les riverains lors de la concertation. La Mairie pourra aussi y organiser des événements. Le théâtre de verdure a été conçu et pensé pour

.../...

s'intégrer paysagèrement dans le parc. Il ne servira pas uniquement aux évènements culturels mais aussi d'assise, de lieux de repos ou d'animations sportives (yoga par exemple). Par ailleurs, les associations – dont la vôtre – pourront aussi y organiser des évènements.

- o La parcelle du Laurentin

Nous nous sommes positionnés auprès de la copropriété pour acquérir cette parcelle et l'intégrer au parc. Malheureusement, la copropriété n'a pas souhaité céder cette parcelle.

L'ADAQOO est un acteur important du quartier et il m'importait de vous apporter ces éléments précis. Je souhaite que vous puissiez les partager auprès des membres de votre association et dans le prochain numéro de votre lettre.

Je reste, ainsi que Madame Nadia LABADIE et la Mairie de Proximité Ouest, à votre écoute et votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

et très sincère,

Serge GROUARD

Maire d'Orléans
Président d'Orléans Métropole